Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 21646

Intitulé

Directeur de travaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION Ecole supérieure de conduite de travaux (ESCT) Directeur / Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) Directeur(trice) de Travaux est le(la) responsable technique, juridique, managérial, financier et sociétal/environnemental d'un ou plusieurs chantiers de bâtiment, de travaux publics (route, canalisation, terrassement, VRD) et de génie civil.

Coordonnateur avant tout, le(la) Directeur(trice) de Travaux planifie, dirige, organise et contrôle les travaux sur le ou les chantiers de bâtiment, de travaux publics ou de génie civil dont il(elle) a la responsabilité, de la réponse de l'appel d'offres jusqu'à la réception des travaux

Lié à sa délégation de pouvoir, il est responsable juridiquement de la qualité des travaux, du respect de la sécurité, des normes sociétales/environnementales, ainsi que du respect des délais et du budget alloué.

Véritable manager, il assure l'interface entre ses clients, les sous-traitants et la hiérarchie de l'entreprise.

Les titulaires de la certification sont capables de :

Dans la phase de l'appel d'offres

- Piloter la réponse aux appels d'offres (publics, privés, public-privé).
- Etudier la faisabilité de contrats de réalisations des projets en bâtiment, travaux publics et génie civil.
- Définir la stratégie commerciale de l'entreprise.
- Respecter les valeurs sociétales / environnementales.

Dans la phase de la préparation de chantier

- Négocier les contrats de sous-traitance et d'approvisionnement.
- Valider la faisabilité technique du projet.
- Etablir le budget prévisionnel de l'opération.
- Définir et mettre en place un système de management.

Dans la phase d'exécution des travaux - suivi

Conduire une mission d'expertise technique, administrative, managériale et financière des travaux :

- Organiser, gérer et contrôler les travaux.
- Coordonner la parfaite exécution du projet.
- Appliquer les normes QSE.
- Piloter les risques et aléas liés aux projets.

Dans la phase de réception du chantier (Clôture)

Assurer une mission d'expertise technique, juridique, administrative et financière :

- Piloter tous les rouages relatifs à la réception du chantier.
- Contrôler tous les documents financiers de fin d'opération.
- Appliquer les normes sociétales /environnementales et les réglementations en vigueur.
- Assurer la réception des travaux et une parfaite passation avec le SAV.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La fonction s'exerce dans des entreprises de tailles variables, PME ou groupes exerçant dans les secteurs d'activités du Bâtiment,

Travaux Publics, Génie Civil.

Ingénieur(e) travaux, niveau I

Conducteur(trice) de travaux Bac+5, niveau I

Conducteur(trice) de travaux principal, niveau I

Directeur(trice) de travaux, niveau I

Chef(fe) de secteur, niveau I

Chef(fe) de groupe, niveau I

Responsable d'exploitation, niveau I

Directeur(trice) d'exploitation, niveau I

Ingénieur(e) maîtrise d'œuvre, niveau I

Ingénieur(e) études de prix, niveau I

Ingénieur(e) méthodes, niveau I

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

C1503: Management de projet immobilier

F1203 : Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour la formation continue, les évaluations se présentent sous la forme d'un projet concret de fin d'études : PFE (dossier professionnel écrit + soutenance).

Pour la VAE, les évaluations se présentent sous la forme d'un mémoire construit à partir de l'expérience professionnelle du/de la candidat(e) et d'une soutenance.

Les soutenances se déroulent devant un jury de professionnels, auprès duquel les candidat(e)s soutiennent leurs PFE / mémoire professionnel.

Les compétences visées s'articulent autour de 5 composantes :

- Technique
- Juridique
- Financière
- Managériale
- Environnementale / Sociétale

Dans le cadre de la formation continue ou de la VAE, la certification totale est acquise lorsque tous les blocs de compétences sont validés.

Bloc de compétence :

	, ,
INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 21646 - Préparation du chantier	Descriptif Consulter les fournisseurs et sous-traitants, sélectionner et négocier les contrats de sous-traitance et d'approvisionnement. Valider la faisabilité technique du projet et les différents devis de sous-traitance au regard des contraintes définies par le cahier des charges. Définir les modes opératoires : process de production, établissement des plannings d'exécution des travaux et des approvisionnements, plans de charge et phasage des interventions. Etablir le budget prévisionnel de l'opération par le biais d'une contre-étude. Définir et mettre en place un système de management. Modalités d'évaluation Réalisation et présentation des documents suivants : La synthèse administrative et technique des pièces du marché (CCAP, CCTP, règlement des consultations, étude géotechnique) Le tableau de présentation des moyens humains (équipes, sous-traitants, etc.) et matériels choisis (grues, bennes). Le budget prévisionnel / tableau de bord financier des travaux Le planning prévisionnel, logistique, décisionnel et plans d'exécution, Plan d'Installation de Chantier (PIC) Les devis et contrats de sous-traitance Le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) Les divers documents administratifs (assurances, garanties, autorisations) Une attestation de validation des compétences acquises sera délivrée.

ш	ΠE		Б		П	п	
н١	ИЩ	ш		ш		ш,	

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 21646 - Apport d'affaires / réponse à des appels d'offres

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Descriptif

- Piloter la réponse aux appels d'offres (publics, privés, publicprivé) en optimisant les paramètres coût, délais, qualité en évaluant les prestataires, leurs compétences et le rapport qualité/prix, en incluant éventuellement les variantes marché.
- Etudier la faisabilité de contrats de réalisations de ces projets en ayant une parfaite maîtrise technique en bâtiment, en travaux publics et en génie civil.
- Définir la stratégie commerciale de l'entreprise et mobiliser les ressources internes et externes.
- Respecter les valeurs sociétales / environnementales.

Modalités d'évaluation

Réalisation et présentation des documents suivants :

- La synthèse administrative et technique de la réponse à l'appel d'offres
- La réalisation des quantitatifs (matériels et matériaux)
- Le choix des moyens et modes constructifs (technique, moyens adaptés à l'offre : RH : composition des équipes, matériaux / matériels ...)
- Les contrats, chiffrage, devis de sous-traitance, budgets...
- Le planning prévisionnel
- Le mémoire technique

Une **attestation** de validation des compétences acquises sera délivrée.

Bloc de compétence n°3 de du chantier (clôture)

Descriptif

la fiche n° 21646 - Réception Assurer une mission d'expertise technique, juridique, administrative et financière en phase de réception de chantier :

- Piloter tous les rouages relatifs à la réception du chantier pour vérifier la qualité et la conformité des ouvrages exécutés.
- Contrôler tous les documents financiers de fin d'opération (respect du budget, écarts, etc.)
- Appliquer les normes sociétales /environnementales et les réglementations en vigueur liées à la gestion des déchets, etc.
- Assurer la réception des travaux et une parfaite passation avec le SAV.
- Dresser un bilan objectif post-travaux et assurer un retour d'expérience sur l'ensemble du chantier.

Modalités d'évaluation

Réalisation et présentation des documents suivants :

- Le Tableau de bord technique / financier
- Les Compte-rendu de réunions, reportings...
- Les documents techniques, juridiques et administratifs relatifs à la clôture du chantier (DOE, DIUO, DGE, PAQ etc.)
- Le bilan post-opération
- La référence du client (prouvant la conformité du projet réalisé par rapport au cahier des charges).

Une **attestation** de validation des compétences acquises sera délivrée.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION					
Bloc de compétence n°4 de	Descriptif					
la fiche n° 21646 - Exécution	Conduire une mission d'expertise technique, administrative,					
des travaux - suivi	managériale et financière des travaux dont il a la charge :					
	- Organiser, gérer et contrôler à partir du dossier technique					
	le/les projet(s) en optimisant les paramètres coût, délais, qualité et					
	en tenant compte des enjeux industriels, économiques et					
	professionnels : compétitivité et productivité, innovation, respect des					
	procédures et des normes.					
	- Coordonner la parfaite exécution du projet en assurant des					
responsabilités d'encadrement auprès de tous les interver						
	travaux (sous-traitants, équipe terrain,).					
	- Appliquer les normes QSE (qualité, sécurité, environnement, hygiène, santé).					
	- Piloter les risques et aléas liés à ses projets (qualitatifs,					
	budgétaires, contractuels et de planning) et les gérer.					
	Modalités d'évaluation					
	Réalisation et présentation des documents suivants :					
	- Les Plannings d'avancement et de suivi des travaux avec détail					
	des tâches principales					
	- L'organisation logistique de réalisation (plan, tableau, PIC)					
	- Le Tableau de bord financier					
	- Les compte-rendus de réunions et différents reportings					
	- Le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)					
	- Le Plan d'assurance qualité (PAQ), le PRE et les fiches de					
	contrôle associées.					
	- Le chiffrage des travaux supplémentaires.					
	Une attestation de validation des compétences acquises sera					
	délivrée.					

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou		Х	
d'étudiant			
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		• 1 Président issu du monde
			professionnel
			3 Professionnels
			• 3 Enseignants
En contrat de professionnalisation	Х		• 1 Président issu du monde
			professionnel
			3 Professionnels
			• 3 Enseignants
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		• 1 Président issu du monde
			professionnel
			3 Professionnels
			• 3 Enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Χ

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur de travaux" avec effet au 30 août 2009, jusqu'au 29 novembre 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur de travaux" avec effet au 29 novembre 2017, jusqu'au 08 février 2021

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

Ecole Supérieure de Conduite de Travaux

Lieu(x) de certification :

ESCT

14 rue Jean Jacques Rousseau

93100 MONTREUIL

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESCT - 14 rue Jean Jacques Rousseau - 93100 MONTREUIL

Historique de la certification :